

MEMENTO Clims

Afin de ne pas défigurer notre Domaine, voici quelques recommandations pour l'installation des climats & pompes à chaleur

A FAIRE

- faire une demande d'autorisation auprès de la mairie et de l'ASLGDP
- unité extérieure posée au sol sur plot anti-vibration avec caisson d'habillage et anti-bruit
- laisser façade intacte le plus possible
- faire passer les canalisations le plus possible à l'intérieur de la maison
- les goulottes devront être le moins visible possible en passant par exemple dans le cache-moineaux (sous-pente du toit)
- choisir un produit silencieux pour ne pas gêner les voisins

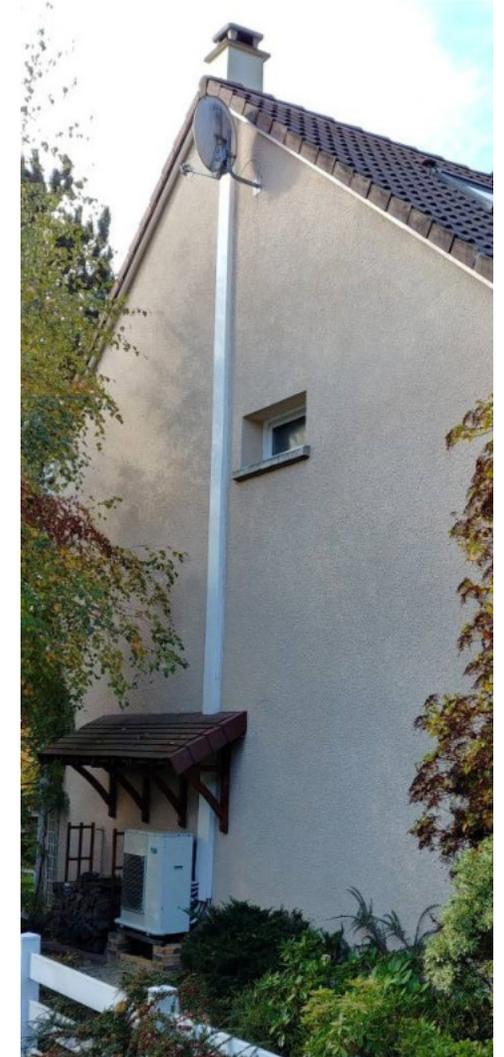
A NE PAS FAIRE

- faire passer la/les goulotte(s) en plein milieu de la façade
- unité extérieure accrochée en hauteur sur la façade

A FAIRE



A NE PAS FAIRE



A NE PAS FAIRE

